

Tout commence à la création de l'Institut en 2019, à l'occasion d'une consultation nationale inédite sur les besoins de connaissance du monde associatif¹.

PARTIR DES BESOINS DU MONDE ASSOCIATIF

Une consultation initiale

La question est alors on ne peut plus simple : quels sont les sujets sur lesquels vous manquez de connaissance et sur lesquels vous souhaiteriez interroger la recherche ? Cette question s'adresse aux acteurs associatifs et à leurs partenaires, publics et privés.

Parmi les 12 grands enjeux de connaissance qui émergent, les MSE et la création de valeur sociétale des associations, deux sujets intimement liés, sont en très bonne place. Les résultats de cette consultation déterminent la feuille de route et les priorités de l'Institut, qui décide de consacrer un programme à ces deux sujets.

Un groupe de travail acteurs-chercheurs

En 2021, l'Institut lance un groupe de travail composé d'une quarantaine d'acteurs et de chercheurs et qui se réunira à trois reprises².

Tout d'abord, il s'agit d'organiser un dialogue entre acteurs associatifs et chercheurs autour des besoins exprimés par les associations. Ensuite, le groupe de travail procède à un recensement collaboratif de la littérature existante, tant académique que professionnelle. Aux côtés des travaux du RAMEAU, de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

DE LA CONNAISSANCE EMPIRIQUE AUX SAVOIRS ACADÉMIQUES

L'Institut français du monde associatif a pour ambition de rapprocher la recherche et la pratique associative au bénéfice de nouvelles connaissances utiles au monde associatif. L'origine et la mise en œuvre de son programme de connaissance sur les modèles socio-économiques (MSE) témoignent de ce rapprochement.

(Fonjep), de La Fonda ou encore du Groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale (Gréus), cette bibliographie collaborative, consultable sur le site de l'Institut³, rassemble près de 600 références. Dans une dernière étape, le groupe de travail rapproche cet état de l'art des besoins qu'il a identifiés et préconise des pistes de recherche pour combler les angles morts de la connaissance.

LANCER UN PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

Trois axes de connaissance utiles au monde associatif

À partir des pistes de recherche préconisées par le groupe de travail, l'Institut décide en 2022 de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en recherche participative articulé autour de trois axes :

■ renforcer la connaissance des spécificités des MSE et de la valeur créée par les

associations : en reliant MSE et création de valeur, il s'agit de mieux rendre compte de ce qui caractérise la fonction sociopolitique associative (innovation sociale, interpellation/inspiration des politiques publiques, espaces de lien social et de délibération) et ce qui distingue notamment les modèles associatifs des modèles institutionnels, issus de la commande publique, et des modèles d'entrepreneuriat social, dits « à impact » ;

■ renforcer l'outillage stratégique des associations pour un meilleur pilotage des trois leviers sur lesquels reposent leurs MSE : mieux comprendre les processus par lesquels l'engagement ou la coopération contribuent aux MSE associatifs et à la création de valeur est nécessaire au pilotage des projets associatifs. Mieux appréhender les incidences des évolutions des financements est une condition du dialogue avec les partenaires et pour mieux accompagner les effets de ces évolutions sur le projet associatif ; ●●●

1. Institut français du monde associatif, « Quels besoins de connaissance du monde associatif ? », févr. 2021, JA 2020, n° 629, p. 14, tribune F. Covelli ; JA 2021, n° 650, p. 32, tribune F. Covelli in dossier « Politique associative – L'heure du bilan ».

2. Le pilotage académique du groupe est confié à Lau-

rent Gardin, maître de conférences en sociologie (coprésident de la ChairESS Hauts-de-France, responsable du master « Développement local et économie solidaire » à l'Université polytechnique Hauts-de-France), et à Elena Lasida, professeur à l'Institut catholique de Paris (directeur du master « Économie solidaire et logique

de marché »), respectivement experts des MSE et de la création de valeur. Son pilotage stratégique est assuré par Yannick Blanc, président de l'Institut. 3. institutfrancaisdumondeassociatif.org > « Groupes de travail ».

●●● ■ analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur : l'évaluation est avant tout perçue par les associations comme une contrainte institutionnelle ou financière destinée à justifier de la valeur. Comment déployer des méthodes d'évaluation permettant de révéler la valeur créée, de mettre en discussion les apprentissages et de construire collectivement des stratégies ?

Les vertus de la recherche participative

L'Institut porte la conviction que les acteurs associatifs ont légitimité à coproduire la connaissance aux côtés de chercheurs. Pourtant, le monde associatif capitalise encore trop peu sur son expérience et s'appuie encore trop peu sur la recherche pour cette capitalisation. Par ailleurs, la recherche participative présente l'intérêt d'ancrer ses résultats en réponse aux besoins des associations. Elle permet également d'accélérer le transfert de ses résultats en garantissant des formats de restitution directement appropriables par des publics non académiques.

Sept nouvelles recherches pour une meilleure (re)connaissance et un meilleur outillage stratégique des associations

L'AMI lancé par l'Institut grâce à ses partenaires⁴ a rencontré un grand succès : 41 candidatures ont été déposées et 21 ont été accompagnées et instruites. Les 7 projets suivants ont finalement été retenus :

■ en mobilisant la méthode de l'éthno-comptabilité, une recherche propose d'évaluer la production de valeur en cherchant à

comprendre comment comptent les acteurs – ici, les associations caritatives dans les quartiers populaires –, selon leurs propres cadres de référence⁵ ;

■ une démarche d'évaluation stratégique nationale produira des résultats consolidés concernant la valeur produite par les MJC et leur réseau, et elle éclairera la place des pratiques évaluatives dans la vie et la gouvernance de ce réseau⁶ ;

■ un projet étudiera au sein du réseau IDEAS l'appropriation de la question du MSE par les associations et les modalités de délibération collective sur les choix y afférents⁷ ;

■ un autre projet entend développer un cadre d'échange entre dirigeants associatifs en coconstruisant un outil de gestion *open source* en appui à la réflexion stratégique et en capitalisant un socle de savoirs et savoir-faire partagés sur une plateforme collaborative⁸ ;

■ à travers les conventions de réciprocité, une recherche s'intéressera aux formes émergentes et innovantes des partenariats public-privé-particuliers⁹ ;

■ une recherche s'interrogera sur la façon d'appréhender une économie associative non marchande et non lucrative et sur les perspectives socio-économiques que les associations peuvent expérimenter pour proposer d'autres voies de financement libé-

rées des principes de concurrence, de rentabilité et de performance¹⁰ ;

■ un dernier projet analysera les conditions de constitution et de développement d'un « patrimoine immatériel » au sein de la communauté professionnelle des acteurs de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis à partir d'une étude du rôle de soutien à la coopération d'un centre de ressources départemental¹¹.

TRANSFORMER LA CONNAISSANCE EN COMPÉTENCES

Mieux comprendre ce que produisent les associations et leurs contributions à la société et à la démocratie, mieux appréhender l'articulation entre création de valeur et MSE, accompagner l'incidence des mutations liées à l'engagement, aux financements, à la coopération : les lauréats de l'Institut témoignent du fait que la connaissance est un levier pour le développement du monde associatif. Pour cette raison, l'Institut a pour ambition de donner au monde associatif l'accès le plus large possible à la connaissance. Il accompagnera ses lauréats dans la diffusion de leurs travaux auprès des acteurs. Il prévoit également de mettre en place une plateforme pour diffuser l'ensemble des connaissances existantes par grandes thématiques. ■



AUTEUR Floriant Covelli
TITRE Délégué général,
Institut français du monde associatif

4. Institut Caisse des dépôts pour la recherche, KPMG, Injep, Fonjep.

5. D. Frati, R. Gallart, R. Najmaoui, « Comment compte une institution ? Étude de la création de valeur non monétaire dans les associations humanitaires et caritatives en Île-de-France ».

6. P. Chenu, R. Demissy, « Co-construction d'une

évaluation stratégique dans le réseau des MJC ».

7. S. Chami, J. Kleszczowski, A. Laurent, « Les modèles socio-économiques à l'épreuve du terrain : quelles pratiques stratégiques des associations ? ».

8. J. Peres, M. Marais, D. Vallade, C. Moreau, « Vers des communs de gestion associative ».

9. B. Chow-Petit, A. Burret, C. Mahieu, « Partenariats pu-

blic-privé-particuliers : les conventions de réciprocité ».

10. M. Langlet, J. Talpin, J.-L. Laville, « Quelles consolidations de l'étayage théorique et scientifique pour une économie associative non lucrative ? ».

11. V. Havage, S. De Gasparo, « Le patrimoine immatériel à l'aune du travail réel : enjeux économiques ».